

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**DISCOURS DE LANCEMENT DES ACTIVITES  
A L'OCCASION DES JOURNEES MONDIALE ET  
AFRICAINNE DE LA STATISTIQUE**

***Prononcé par :***

***Son Excellence Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la  
République du BURUNDI***

Bujumbura, le 20 Octobre 2010

**Honorables Parlementaires ;**  
**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**  
**Monsieur le Représentant Résident du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi ;**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions Consulaires ;**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies au Burundi,**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et nationales œuvrant au Burundi ;**  
**Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat ;**  
**Distingués invités ;**  
**Mesdames, Messieurs ;**

En ce jour où nous procédons à la commémoration et à l'ouverture solennelle des journées Mondiale et Africaine de la statistique sous le thème : « **Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle** » et **les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme**, qu'il nous soit permis de vous exprimer notre profonde gratitude de vous compter parmi nous.

En associant aux autres Nations du Monde entier en général et de l'Afrique en particulier, le Burundi prouve son attachement à l'amélioration de la Statistique Officielle au service du Développement Durable et du système statistique national.

Les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme de la Statistique Officielle répondent aux besoins des utilisateurs des données statistiques fiables. Ces utilisateurs sont notamment les administrations publiques, les entreprises, les partenaires au développement, les institutions régionales et internationales, les chercheurs, les organisations non gouvernementales, les médias, etc.

**Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Nous saisissons cette occasion pour passer en revue les multiples avancées en matière statistique :

**Au niveau mondial**, l'élaboration de méthodes et normes internationales ont abouti à la mise en place d'un dispositif de collecte et de partage de données. Il s'agit des avancées récentes suivantes :

- i) l'adoption du Système de Comptabilité Nationale 2008 (SCN2008) ;
- ii) l'achèvement du Programme de Comparaison International-PCI ;
- iii) l'accord sur les Principes et Recommandations concernant les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat ;
- iv) l'adoption de dispositions méthodologiques pour l'établissement de diverses statistiques sectorielles ;
- v) la quatrième révision de la classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI).

**Au niveau africain**, les relations de travail entre les institutions régionales, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA) sont devenues cruciales pour étayer nos efforts.

De plus, le partenariat avec la division statistique des Nations Unies (DSNU) et les autres partenaires au développement contribuent à l'évolution du paysage statistique en Afrique:

Ce partenariat a permis la mise en place :

- i) d'un cadre régional pour le renforcement des capacités statistiques afin de surmonter les lacunes du passé ;
- ii) d'un comité de coordination des activités statistique ;
- iii) d'une charte africaine de la statistique.

Ce partenariat a également favorisé la conception et la mise en œuvre des stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS) suivant les recommandations du Plan d'action de Marrakech (PAM).

**Au niveau burundais**, en matière de développement économique et social, de 1968 à nos jours, les principales réalisations statistiques sont, entre autres, les suivantes :

- i) l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des plans quinquennaux soutenus par la production des comptes économiques, des statistiques agricoles, des statistiques auprès des ménages et des statistiques de sources administratives ;-
- ii) l'organisation de trois recensements généraux de la population et de l'habitat ;
- iii) la production des comptes nationaux suivant le Système de Comptabilité Nationale 1993 ;
- iv) l'adhésion au Programme de Comparaison International pour l'Afrique (PCI-Afrique) ;
- v) l'adhésion aux principes et recommandations concernant les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat 2010 ;
- vi) la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté de première génération (CSLP I) ;
- vii) la promulgation et la publication de la loi statistique et ses dispositions d'application ;
- viii) l'élaboration et l'adoption de la stratégie Nationale de la Statistique (SNDS-Burundi) ;
- ix) l'élaboration en cours du CSLP de deuxième génération.

**Distingués invités ;**

**Mesdames, messieurs ;**

Tout programme national de développement dépend du cadre juridico-institutionnel et de la Stratégie de Développement du système statistique national. Nous vous exhortons, dès à présent, à

vous imprégner de ces instruments, de les faire vôtres afin de contribuer au succès notre Système Statistique National.

En ce qui nous concerne, nous allons nous atteler au respect de la loi et à la mise en place des organes prévus à cet effet.

Nous voudrions rassurer le Ministre ayant la Statistique dans ces attributions que nous tiendrons compte de ses préoccupations et nous sollicitons le concours de tous les intervenants dans le domaine statistique.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir faciliter l'accès aux données statistiques à l'ISTEEBU qui est l'organe central de coordination du Système Statistique National.

**Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Ces Journées Mondiale et Africaine de la Statistique que nous célébrons revêtent une importance capitale pour tous les acteurs du développement en général et les producteurs des données statistiques en particulier. Elles constituent l'occasion de s'auto-évaluer pour voir si le Burundi a connu de réelles avancées en matière de production des statistiques officielles.

La dynamisation de notre système statistique est donc une condition sine qua none si nous voulons disposer d'outils efficaces de suivi et d'évaluation des politiques de développement durable et si nous voulons négocier pour mieux profiter de la mondialisation et arriver au plein exercice de la démocratie, des nouvelles orientations et priorités de la politique économique et sociale ainsi que les exigences de la gestion axée sur les résultats.

**Honorables Parlementaires ;  
Mesdames, Messieurs les Ministres ;  
Monsieur le Représentant Résident du Secrétaire Général des  
Nations Unies au Burundi ;  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions  
Consulaires ;  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences des  
Nations Unies au Burundi,  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations  
internationales et nationales œuvrant au Burundi ;  
Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat ;  
Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Avant de terminer, nous voudrions adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui, de loin ou de près, nous ont soutenu pour accéder à l'étape à laquelle nous sommes dans le domaine statistique au Burundi. Conforté par la large représentativité à ce lancement officiel des activités des journées mondiale et africaine de la statistique qui se dérouleront du 20 octobre au 19 novembre 2010 et la profondeur des suggestions provenant de tous les utilisateurs de la statistique, nous sommes persuadé que ces activités feront notablement avancer la cause de la statistique en général et de l'organe central du système statistique en particulier.

C'est sur ces souhaits, que nous déclarons ouvertes les Journées Mondiale et Africaine de la statistique au sein de notre chère patrie.

**Vive la Statistique dans le monde !  
Vive la Statistique en Afrique !  
Vive la Statistique au Burundi !  
Nous vous remercions !**

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**



**ALLOCUTION DE CLOTURE  
DES ACTIVITES A L'OCCASION DES JOURNEES MONDIALE ET  
AFRICAINNE DE LA STATISTIQUE**

**Prononcée par :**

***Le Ministre du Plan et du Développement Communal.***

Bujumbura, le 19 Octobre 2010

**Honorables députés ;**  
**Honorables Sénateurs ;**  
**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques et Consulaires ;**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies au Burundi,**  
**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et nationales œuvrant au Burundi ;**  
**Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat dans vos fonctions et titres respectifs;**  
**Distingués invités ;**  
**Mesdames, Messieurs ;**

Lorsque mercredi le 20 Octobre 2010, vous avez rehaussé de votre présence les cérémonies d'ouverture du séminaire organisé dans le cadre de la célébration des **Journées mondiale et africaine de la Statistique**, nous avons eu l'occasion de vous exprimer nos vifs remerciements. Nous avons eu également l'occasion de vous exprimer l'honneur et la joie que nous ressentions pour l'organisation de ces Journées mondiale et africaine de la Statistique dont le thème était : « Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle et les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme ». Qu'il nous soit une occasion de revenir sur l'importance de ces journées.

**Distingués invités ;**  
**Mesdames, Messieurs ;**

C'est un réel plaisir pour nous de constater que l'objectif que nous nous étions assigné en organisant ces journées a été atteint. En effet, ces multiples avancées qu'a connues le Burundi dans le domaine statistique n'auraient pas été une réalité si elle n'était pas une expression de la volonté politique de nos dirigeants et un soutien indéfectible de nos partenaires au développement. Nous l'avons bien ressenti à travers les thèmes qui ont fait l'objet de présentation durant ces deux derniers jours.

**Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Ces deux journées ont donné l'opportunité de toucher du doigt les problèmes inhérents au cadre institutionnel du métier de Statisticiens et aux méthodologies de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques publiques.

Vous avez échangé vos expériences sur les domaines sensibles de l'activité de production statistique au Burundi à savoir :

- La Loi Statistique et ses textes d'application ;
- La Stratégie Nationale de développement de la Statistique ;
- La problématique de la formation statistique au Burundi ;
- Les tendances conjoncturelles du Burundi en 2008 et les perspectives macroéconomiques ;
- Les statistiques dans le suivi des OMD ;
- Le rôle des statistiques dans le domaine de la santé ;
- La problématique de la collecte des données par les services du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme ;
- Les statistiques et la qualité des débats politiques.

Bref, vous avez pu évaluer le pas franchi par la statistique de tout le pays et à travers elle, les potentialités de l'essor de la planification intégrée du Développement socio-économique.

Nous nous réjouissons que le Burundi se soit doté d'un arsenal juridique, qui a constitué un pas important dans l'organisation du système statistique du Burundi. La Stratégie Nationale du Développement de la statistique (SNDS), récemment adoptée par le gouvernement, lui sera un cadre adéquat d'application.

**Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Nous aurions ressenti que la problématique de l'harmonisation statistique et de la formation des statisticiens au Burundi reste encore un défi à relever pour notre pays.

Le dynamisme que vous avez imprimé aux échanges d'expérience durant ce séminaire vous honore et l'enseignement que vous venez d'en tirer vous servira, sans nul doute, à améliorer les performances de production statistique dans vos services respectifs. Ainsi, à travers l'appareil

productif de la Statistique amélioré, le processus de planification du développement du Pays va effectuer un grand bon en avant.

En ce qui nous concerne, nous sommes convaincus que le Ministère du Plan et du Développement Communal, qui est le nôtre, se fera le devoir d'avancer et de défendre devant l'autorité du Gouvernement, les recommandations pertinentes et particulièrement, à savoir :

- l'amélioration du dispositif institutionnel et organisationnel en vue d'une meilleure coordination de l'activité statistique ;
- l'amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique conformément aux normes internationales ;
- l'amélioration des conditions de travail dans le système statistique (infrastructures, équipements, mobiliers, logistiques) ;
- la promotion de la formation initiale dans les écoles spécialisées de statistiques, démographie et d'économie appliquée, la formation des agents en fonction, le recrutement et le maintien d'un nombre important de statisticiens et assimilés par l'adoption d'un statut particulier des professionnels de la statistique ;
- l'amélioration des capacités de traitement, de stockage, d'analyse et de diffusion de l'information statistique par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information (NTIC) ;
- le renforcement des capacités d'analyse et de recherche ;
- la promotion de la culture statistique, etc.

**Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

Nous nous en voudrions de terminer notre propos sans mettre en exergue le fait que la réussite de ce mois dédié aux **Journées mondiale et africaine de la Statistique** n'aurait pas été possible sans la compétence et l'abnégation des animateurs et des participants à ce séminaire. Qu'ils trouvent ici nos vifs remerciements.

Une fois de plus, que le Gouvernement du Burundi, le PNUD et le PAM en particulier, reçoivent tous nos remerciements pour avoir financé la célébration des **Journées mondiale et africaine de la Statistique**.

Nos remerciements vont également aux organes de presse tant publics que privés. Nous citerons spécialement la R.T.N.B., R.P.A, Renaissance FM, ISANGANIRO, BONESHA FM et la Presse Renbeveau, qui se sont

mobilisés pour couvrir les manifestations des **Journées mondiale et africaine de la Statistique**. En effet, leur précieux concours aura permis au grand public, non convié dans cette luxueuse salle de l'Hôtel Source du Nil, de suivre le déroulement de ce séminaire.

**Distingués invités ;  
Mesdames, Messieurs ;**

C'est avec l'espoir que ces assises auront permis à tout un chacun de pouvoir échanger et améliorer ainsi les expériences en matière de compétences statistiques, que nous déclarons clos le mois dédié aux **Journées mondiale et africaine de la Statistique 2010** au Burundi.

Nous vous remercions.

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MOT DE BIENVENUE A L'OCCASION DES JOURNEES  
MONDIALE ET AFRICAINE DE LA STATISTIQUE**

*Prononcé par :*

*Monsieur le Ministre du Plan et du Développement Communal*

Bujumbura, le 20 Octobre 2010

**Monsieur le Représentant de son Excellence le Deuxième Vice-président de la République du Burundi ;**

**Honorables Parlementaires ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Monsieur le Représentant Résident du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions Consulaires ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies au Burundi,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et nationales œuvrant au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

L'honneur nous échoit, ce 20 octobre 2010, de prendre la parole pour remercier et souhaiter la bienvenue au Représentant de son Excellence le 2<sup>ème</sup> Vice-président de la République du Burundi ainsi qu'à vous tous qui avez répondu présents à notre invitation de lancement des cérémonies de la 1<sup>ère</sup> Journée Mondiale et de la 18<sup>ème</sup> Journée Africaine de la Statistique.

Ces deux Journées inaugurent une tradition. Désormais, elles seront célébrées chaque année, le 20 octobre pour la Journée Mondiale et le 18 novembre pour la Journée Africaine de la Statistique. Le thème général retenu pour l'année 2010 est : « **Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle** » et les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme.

Ainsi, à l'instar des autres systèmes statistiques nationaux, le Ministère du Plan et du Développement Communal, par l'organe central du Système Statistique National qu'est l'ISTEEBU, a pris l'initiative d'organiser ces cérémonies qui vont être lancées par le Représentant de son Excellence le 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la République du Burundi.

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

Votre présence au lancement des activités relatives aux journées mondiale et africaine de la statistique prouve à suffisance l'intérêt que vous attachez aux nobles missions du Ministère du Plan et du Développement Communal en général et de l'ISTEEBU en particulier. Nous sommes particulièrement heureux de vous annoncer que le Système Statistique au Burundi est régi aujourd'hui par une Loi Statistique et que le Gouvernement du Burundi a adopté une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-Burundi) pour la période 2010-2014.

L'existence de ces instruments fondamentaux pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) inspiré de la « Vision Burundi 20-25 » ne suffit pas sans l'adhésion de toutes les parties prenantes.

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

Dans la vie d'une nation, les statistiques représentent une base et une source importante pour tout modèle de développement socio-économique durable.

Ainsi, au Burundi, il ne saurait y avoir de planification rationnelle propice et efficace que dans la mesure où le pays dispose de données statistiques fiables, diversifiées et établies suivant des méthodologies et des normes reconnues internationalement dans tous les secteurs de la

vie nationale. C'est pourquoi, nous voudrions solliciter, Monsieur le Représentant du Deuxième Vice-Président, votre appui aux applications effectives de la loi surtout en matière de conduite des enquêtes d'envergure nationale et des recensements qui sont, de part la loi, les prérogatives fondamentales de l'ISTEEBU. Il est souhaitable que tous les travaux statistiques d'envergure nationale ne figurant pas dans notre Stratégie de Développement de la Statistique soient portés à la connaissance du Conseil National de l'Information Statistique pour analyse et approbation. Ce qui est, par ailleurs, conforme à la loi.

**Monsieur le Représentant de son Excellence le Deuxième Vice-président de la République du Burundi ;**

**Honorables Députés et Sénateurs ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions accréditées au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux ;**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

**Distingués invités ;**

Permettez-nous, avant de clore ce discours de bienvenue, de vous annoncer les opérations statistiques d'envergure nationale qui figurent dans notre Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

Il s'agit :

- de la Deuxième Enquête Démographique et de Santé du Burundi (EDSB-II) ;
- de l'Enquête Agricole ;
- de l'Enquête Permanente auprès des Ménages incluant les aspects de budget-consommation ;
- de l'Enquête 1,2,3 combinant le milieu urbain et le milieu rural ;
- de l'enquête du Questionnaire Unifié à Indicateurs de base du Bien-être (Enquête QUIBB) ;
- de l'enquête des Unités de Production ;
- de l'enquête des Associations sans but-Lucratif ;
- de l'enquête sur la pauvreté ;
- du recensement des activités agricoles, de l'élevage et de la pêche, etc.

Toutes ces enquêtes nécessitent des moyens humains, matériels et financiers qu'il faut mobiliser. Nous sollicitons une fois encore votre soutien à tout niveau pour la réussite de ces travaux statistiques qui vont nous aider à combler les lacunes du Système Statistique National en matière de données de base pour une planification stratégique.

**C'est sur ce plaidoyer que nous vous disons merci pour votre aimable attention.**

Ainsi, à l'instar des autres systèmes statistiques nationaux, le Ministère du Plan et du Développement Communal, par l'organe central du Système Statistique National qu'est l'ISTEEBU, a pris l'initiative d'organiser ces cérémonies qui vont être lancées par le Représentant de son Excellence le 2<sup>ème</sup> Vice-Président de la République du Burundi.

### **Distingués invités ;**

#### **Mesdames, Messieurs ;**

Votre présence au lancement des activités relatives aux journées mondiale et africaine de la statistique prouve à suffisance l'intérêt que vous attachez aux nobles missions du Ministère du Plan et du Développement Communal en général et de l'ISTEEBU en particulier. Nous sommes particulièrement heureux de vous annoncer que le Système Statistique au Burundi est régi aujourd'hui par une Loi Statistique et que le Gouvernement du Burundi a adopté une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-Burundi) pour la période 2010-2014.

L'existence de ces instruments fondamentaux pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) inspiré de la « Vision Burundi 20-25 » ne suffit pas sans l'adhésion de toutes les parties prenantes.

### **Distingués invités ;**

#### **Mesdames, Messieurs ;**

Dans la vie d'une nation, les statistiques représentent une base et une source importante pour tout modèle de développement socio-économique durable.

Ainsi, au Burundi, il ne saurait y avoir de planification rationnelle propice et efficace que dans la mesure où le pays dispose de données statistiques fiables, diversifiées et établies suivant des méthodologies et des normes reconnues internationalement dans tous les secteurs de la

vie nationale. C'est pourquoi, nous voudrions solliciter, Monsieur le Représentant du Deuxième Vice-Président, votre appui aux applications effectives de la loi surtout en matière de conduite des enquêtes d'envergure nationale et des recensements qui sont, de part la loi, les prérogatives fondamentales de l'ISTEEBU. Il est souhaitable que tous les travaux statistiques d'envergure nationale ne figurant pas dans notre Stratégie de Développement de la Statistique soient portés à la connaissance du Conseil National de l'Information Statistique pour analyse et approbation. Ce qui est, par ailleurs, conforme à la loi.

**Monsieur le Représentant de son Excellence le Deuxième Vice-président de la République du Burundi ;**

**Honorables Députés et Sénateurs ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions accréditées au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux ;**

**Mesdames, Messieurs les Directeurs ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

**Distingués invités ;**

Permettez-nous, avant de clore ce discours de bienvenue, de vous annoncer les opérations statistiques d'envergure nationale qui figurent dans notre Stratégie Nationale de Développement de la Statistique

Il s'agit :

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**DISCOURS D'OUVERTURE DE LA 18<sup>ème</sup> JOURNEE AFRICAINE DE LA  
STATISTIQUE**

**Prononcé par :**

***Monsieur le Ministre du Plan et du Développement Communal***

Bujumbura, le 18 Novembre 2010

**Honorables députés ;**

**Honorables Sénateurs ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques et Consulaires ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies au Burundi,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et nationales œuvrant au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat dans vos fonctions et titres respectifs;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

En date du 20 octobre 2010, le Burundi s'est joint à la Communauté Internationale pour célébrer la première Journée Mondiale de la Statistique dans but de faire connaître les nombreuses avancées de la statistique officielle.

Aujourd'hui, ce 18 novembre 2010, nous nous joignons, encore une fois, à tous les pays africains pour célébrer la 18<sup>ème</sup> Journée Africaine de la statistique avec le même thème central que celui retenu pour la journée mondiale de la statistique, à savoir : « **Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle** » **et les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme.**

Au regard du choix de ce thème, nous pouvons alors nous poser la question de savoir qu'est-ce que la statistique officielle pour que la communauté internationale et africaine lui accorde une telle place en lui dédiant une journée spéciale ?

Pour répondre à cette question, nous dirons tout simplement que c'est la statistique produite par notre système statistique national afin de nous permettre de mesurer l'évolution des activités politiques, économiques, sociales et scientifiques et d'en assurer la bonne exécution.

## **Distingués invités ;**

### **Mesdames, Messieurs ;**

Pour notre pays, la statistique constitue un outil qui nous permet de connaître les phénomènes économiques, politiques, démographiques, sociaux, environnementaux, culturels, etc.

C'est pourquoi le thème central **«Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle»** doit nous inciter à passer en revue nos succès et nos échecs. Ainsi, les thèmes qui feront objet d'échanges et de débats au cours de ces deux jours nous permettront d'évaluer le pas déjà franchi dans ce domaine.

## **Distingués invités ;**

### **Mesdames, Messieurs ;**

Permettez-nous de vous faire le point sur quelques réalisations statistiques récentes de notre système statistique national. Nous citons, entre autres :

- les comptes nationaux de 2005 et de 2006 et ce, après une période de léthargie de huit ans ;
- l'enquête nationale sur les conditions de vie de la femme et de l'enfant de 2005 ;
- l'enquête sur le suivi des dépenses publiques et le niveau de satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice de 2007 ;
- les enquêtes 1,2,3 de 2006, 2007 et 2008 ;
- le 3<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat de 2008 ;
- le recensement général des entreprises de 2009 ;
- le rapport national sur les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement de 2010 ;

En plus de ces réalisations, le Burundi est en train de travailler pour l'amélioration des statistiques dans plusieurs domaines, notamment l'état civil, le genre, la gouvernance, le suivi des OMD, l'environnement, les infrastructures, etc.

C'est dans ce cadre que nous nous sommes dotés d'une loi statistique et de ses textes d'application et venons de mettre en place notre Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-Burundi).

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

La présente rencontre, qui voit la participation des producteurs et utilisateurs de données statistiques des provinces du centre-ouest, revêt une importance capitale pour tous les acteurs du développement. Elle a pour finalité de permettre aux responsables des différents services produisant ou utilisant des statistiques au niveau national, dans les provinces et dans les communes de s'accorder sur la nécessité de produire des statistiques fiables qui vont renforcer la surveillance de nos actions et la planification du développement de notre pays.

La première édition de la Journée Mondiale de la Statistique est venue donc renforcer la Journée Africaine de la Statistique (JAS) dont la 18<sup>ème</sup> édition se célèbre aujourd'hui ce 18 novembre 2010. Le Gouvernement au cours de cette période a mené un certain nombre d'activités, notamment la dissémination de la loi statistique et ses textes d'application ainsi que la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique.

Nous profitons donc de cette occasion pour exprimer la profonde gratitude du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers qui appuient nos efforts dans les différents domaines statistiques.

Pour terminer, nous voudrions adresser les remerciements du Gouvernement à tous et à chacun des professionnels de la statistique du Burundi pour le dévouement, le professionnalisme et l'intégrité dont ils font preuve au quotidien pour le développement du Système National d'Information Statistique.

**Vive la Journée Africaine de la Statistique ;**

**Vive le Burundi ;**

**Nous vous remercions de votre aimable attention et vous souhaitons des débats très fructueux.**

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**DISCOURS D'OUVERTURE DE LA 18<sup>ème</sup> JOURNEE AFRICAINE DE LA  
STATISTIQUE**

**Prononcé par :**

***Monsieur le Ministre du Plan et du Développement Communal***

Bujumbura, le 18 Novembre 2010

**Honorables députés ;**

**Honorables Sénateurs ;**

**Mesdames, Messieurs les Ministres ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions diplomatiques et Consulaires ;**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies au Burundi,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations internationales et nationales œuvrant au Burundi ;**

**Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat dans vos fonctions et titres respectifs;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

En date du 20 octobre 2010, le Burundi s'est joint à la Communauté Internationale pour célébrer la première Journée Mondiale de la Statistique dans but de faire connaître les nombreuses avancées de la statistique officielle.

Aujourd'hui, ce 18 novembre 2010, nous nous joignons, encore une fois, à tous les pays africains pour célébrer la 18<sup>ème</sup> Journée Africaine de la statistique avec le même thème central que celui retenu pour la journée mondiale de la statistique, à savoir : « **Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle** » et les valeurs fondamentales de service, d'intégrité et de professionnalisme.

Au regard du choix de ce thème, nous pouvons alors nous poser la question de savoir qu'est-ce que la statistique officielle pour que la communauté internationale et africaine lui accorde une telle place en lui dédiant une journée spéciale ?

Pour répondre à cette question, nous dirons tout simplement que c'est la statistique produite par notre système statistique national afin de nous permettre de mesurer l'évolution des activités politiques, économiques, sociales et scientifiques et d'en assurer la bonne exécution.

## **Distingués invités ;**

### **Mesdames, Messieurs ;**

Pour notre pays, la statistique constitue un outil qui nous permet de connaître les phénomènes économiques, politiques, démographiques, sociaux, environnementaux, culturels, etc.

C'est pourquoi le thème central «**Célébrons les nombreuses avancées de la statistique officielle**» doit nous inciter à passer en revue nos succès et nos échecs. Ainsi, les thèmes qui feront objet d'échanges et de débats au cours de ces deux jours nous permettront d'évaluer le pas déjà franchi dans ce domaine.

## **Distingués invités ;**

### **Mesdames, Messieurs ;**

Permettez-nous de vous faire le point sur quelques réalisations statistiques récentes de notre système statistique national. Nous citerons, entre autres :

- les comptes nationaux de 2005 et de 2006 et ce, après une période de léthargie de huit ans ;
- l'enquête nationale sur les conditions de vie de la femme et de l'enfant de 2005 ;
- l'enquête sur le suivi des dépenses publiques et le niveau de satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice de 2007 ;
- les enquêtes 1,2,3 de 2006, 2007 et 2008 ;
- le 3<sup>ème</sup> recensement général de la population et de l'habitat de 2008 ;
- le recensement général des entreprises de 2009 ;
- le rapport national sur les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement de 2010 ;

En plus de ces réalisations, le Burundi est en train de travailler pour l'amélioration des statistiques dans plusieurs domaines, notamment l'état civil, le genre, la gouvernance, le suivi des OMD, l'environnement, les infrastructures, etc.

C'est dans ce cadre que nous nous sommes dotés d'une loi statistique et de ses textes d'application et venons de mettre en place notre Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-Burundi).

**Distingués invités ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

La présente rencontre, qui voit la participation des producteurs et utilisateurs de données statistiques des provinces du centre-ouest, revêt une importance capitale pour tous les acteurs du développement. Elle a pour finalité de permettre aux responsables des différents services produisant ou utilisant des statistiques au niveau national, dans les provinces et dans les communes de s'accorder sur la nécessité de produire des statistiques fiables qui vont renforcer la surveillance de nos actions et la planification du développement de notre pays.

La première édition de la Journée Mondiale de la Statistique est venue donc renforcer la Journée Africaine de la Statistique (JAS) dont la 18<sup>ème</sup> édition se célèbre aujourd'hui ce 18 novembre 2010. Le Gouvernement au cours de cette période a mené un certain nombre d'activités, notamment la dissémination de la loi statistique et ses textes d'application ainsi que la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique.

Nous profitons donc de cette occasion pour exprimer la profonde gratitude du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers qui appuient nos efforts dans les différents domaines statistiques.

Pour terminer, nous voudrions adresser les remerciements du Gouvernement à tous et à chacun des professionnels de la statistique du Burundi pour le dévouement, le professionnalisme et l'intégrité dont ils font preuve au quotidien pour le développement du Système National d'Information Statistique.

**Vive la Journée Africaine de la Statistique ;**

**Vive le Burundi ;**

**Nous vous remercions de votre aimable attention et vous souhaitons des débats très fructueux.**